



Divorce, aspect financier

Par **Ghislain13**, le **11/05/2013 à 13:56**

Bonjour,
Je souhaite me séparer de ma femme après 28 ans de vie commune. Elle ne souhaite pas divorcer. Nous avons 2 enfants majeurs de 23 et 24 ans pour lesquels elle a arrêté de travailler et qui ne sont plus à notre charge. Elle a 50 ans et ne travaille pas actuellement même si elle a eu un emploi par le passé (qq années avant la naissance des enfants et un emploi à mi-temps qui c'est arrêté il y a peu). Je gagne 2600 euros par mois. Nous avons un appartement qui lui appartient d'une valeur de 100.000 euros et un autre à nous deux estimé à 200.000 euros sur lequel il reste 120.000 à payer.
Mes questions :
1. Avez-vous une idée approximative de la pension compensatoire que je devrais verser ?
2. Une rente mensuelle en supplément peut-elle être exigée ?
3. Si ma femme ne retrouve pas de travail, sur quelles aides peut-elle espérer ? Pourra-t-elle vivre décemment ?
Merci d'avance pour vos réponses.
Ghislain du 13